



Communiqué de presse

Mardi 9 avril 2024

Occupation de la Maison des Métallos : Annulation de toutes les activités, expositions et spectacles

Depuis le 6 avril 2024, la Maison des Métallos, établissement culturel de la Ville de Paris, est occupée par une centaine de personnes dépourvues de solution d'hébergement. Cette situation impacte l'activité du lieu de sorte qu'il est contraint d'annuler toute sa programmation. Depuis décembre 2023, c'est la 7^e fois qu'un bâtiment municipal est ainsi occupé, faute d'intervention de l'État. La Ville demande la mise à l'abri immédiate par l'Etat des personnes concernées.

Cette nouvelle occupation intervient dans le prolongement d'une série ayant conduit la Ville de Paris à prendre en charge 450 jeunes mis à l'abri au sein de cinq équipements parisiens. L'ensemble de ces jeunes, majeurs ou évalués comme tel, en recours pour certains, relèvent pleinement de la compétence de l'Etat.

Ne pouvant se substituer de façon répétée et illimitée à l'Etat, et ces solutions de mise à l'abri temporaires n'étant ni satisfaisantes ni suffisantes, la Ville de Paris, demande une prise en charge immédiate par l'Etat des publics concernés.

A cette fin, la Ville de Paris relève que de nombreux bâtiments vacants ou locaux commerciaux pourraient être réquisitionnés par l'Etat compte tenu de l'urgence de la situation, à l'instar de l'hôtel-Dieu, l'ancien siège de l'AP-HP sis avenue Victoria, l'hôtel Marriot, ou encore les locaux du Val-de-Grâce.

Contacts presse :

Ville de Paris – Margot Dubertrand – 01 42 76 55 25 – presse@paris.fr